

Conditions, performances et limites des démarches participatives pour la recherche agricole camerounaise

Philippe Pédelahore, Michel Dulcire, Michel Havard and Nérée Onguéné Awana

Volume 25, Number 2, Spring 2013

Recherches participatives

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020826ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020826ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pédelahore, P., Dulcire, M., Havard, M. & Onguéné Awana, N. (2013). Conditions, performances et limites des démarches participatives pour la recherche agricole camerounaise. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 141–158. <https://doi.org/10.7202/1020826ar>

Article abstract

Participatory research has been developed since the 1980s in agriculture. What are its performances and limits in the agricultural condition of countries of the South? This study proposes an evaluation grid for the characteristics and performances of 12 Cameroonian participatory action research projects in partnership. It shows that these approaches increase taking account of farmers' expectations and actors' competences. It also shows that asymmetries between researchers and farmers, requirements of the different steps of the process, and the necessity to work on long time space limit performances.

Conditions, performances et limites des démarches participatives pour la recherche agricole camerounaise

Philippe PÉDELAHORE

Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le développement
(CIRAD)

Unité mixte de recherche innovation (Montpellier, France)

Michel DULCIRE

Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le développement
(CIRAD)

Unité mixte de recherche innovation (Montpellier, France)

Michel HAVARD

Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le développement
(CIRAD)

Unité mixte de recherche innovation (Montpellier, France)

Nérée ONGUÉNÉ AWANA

Institut de recherche agricole pour le développement
(CIRAD – Cameroun)

Les recherches participatives en agriculture se développent depuis les années 1980. Quelles sont leurs performances et leurs limites dans les conditions des pays du Sud? Cette étude propose une grille d'évaluation des caractéristiques et des performances de 12 projets camerounais de recherche-action en partenariat. Elle montre que ces démarches améliorent la prise en compte des attentes des agriculteurs et les compétences des acteurs. Elle montre également que les asymétries entre chercheurs et agriculteurs, les exigences des différentes étapes du processus et la nécessité de travailler à long terme en limitent les performances.

Mots clés : recherche-action en partenariat; grille d'évaluation; agriculture familiale; Cameroun.

Participatory research has been developed since the 1980s in agriculture. What are its performances and limits in the agricultural condition of countries of the South? This study proposes an evaluation grid for the characteristics and performances of 12 Cameroonian participatory action research projects in partnership. It shows that these approaches increase taking account of farmers' expectations and actors' competences. It also shows that asymmetries between researchers and farmers, requirements of the different steps of the process, and the necessity to work on long time space limit performances.

Keywords : participatory action research; evaluation grid; family farming; Cameroon.

INTRODUCTION

Depuis les années 1980, les démarches participatives sont présentées par la recherche agricole comme une solution de remplacement aux démarches descendantes classiques (Merril-Sands et Collion, 1993). Dans ces dernières, les instituts de recherche mettaient au point des inventions et les transmettaient aux services de vulgarisation. Ces services étaient à leur tour chargés de les transférer aux agriculteurs pour qu'elles soient appliquées. Les limites de ces démarches descendantes ont été mises en évidence dans de

nombreuses études (Davis, 2008; Birner *et al.*, 2009; Anandajayasekeram *et al.*, 2008). Des approches plus globales de vulgarisation orientées vers la participation des producteurs ont alors été favorisées (Ponniah *et al.*, 2008).

Les recherches participatives insistent d'abord sur l'importance de prendre en compte les représentations, les attentes et les savoir-faire des agriculteurs, mais aussi sur la nécessité d'associer dès le début les différents acteurs du système (Altieri et Toledo, 2011), ceci afin que le processus de production de connaissances puisse aussi répondre réellement à leurs questions et être en adéquation avec leurs conditions et leurs moyens de production (Colmenares, 2012). Cette participation des agriculteurs à la production de connaissances sera formalisée par la mise au point de différentes méthodes. Le monde anglophone produira les « Participatory rural appraisal » (PRA) (Chambers, 1992) et les « Participatory research » (Bryceson, Manicom et Kassam, 1982; Farrington et Martin, 1988). Les francophones parleront de diagnostics et d'enquêtes participatives (Lavigne Delville, Sellamna et Mathieu, 2000). Les promoteurs et les utilisateurs de ces démarches de diagnostics participatifs souligneront la nécessité de lier étroitement la production de connaissances et les actions de développement. La « recherche-développement » (Tourte, 1983; Jouve et Mercoiret, 1987) et les démarches dites de « Participatory technology development » (Ashby et Sperling, 1995) en préciseront les méthodes. Par ailleurs, la simple « participation » des agriculteurs sera progressivement jugée insuffisante (Scoones, Thompson et Chambers, 1994; Hoffmann, Kirsten et Anja, 2007). Cette participation sera accusée de se réduire souvent à une instrumentalisation des agriculteurs et de ne pas permettre une réelle reconnaissance de leurs points de vue et de leur pouvoir de décision (Darré, 1999). Ces deux éléments conduiront certains auteurs à souligner la nécessité d'une participation réelle et maximale (Gélineau *et al.* 2012) et au développement des démarches de « recherche-action en partenariat (RAP) » (Casabianca et Albaladejo, 1997; Faure *et al.*, 2010), dernière étape à ce jour de l'évolution des démarches de recherche agricole dites « participatives ».

La RAP vise à la fois la production de connaissances et la participation au changement (Selener, 1997). Elle naît de la rencontre d'une intention de recherche, généralement portée par les chercheurs, et d'une volonté de changement (Liu, 1997). La RAP insiste sur la nécessité de faire évoluer le rôle des agriculteurs d'une simple « participation » à un véritable « partenariat » (Merril-Sands et Collion, 1993). Ainsi que le définit Sellamna (2010), « le partenariat est une association de différents acteurs qui conservent leur autonomie, mais qui mettent en commun des ressources humaines et matérielles, afin d'atteindre un objectif partagé permettant de résoudre un problème ». Enfin, le partenariat a également

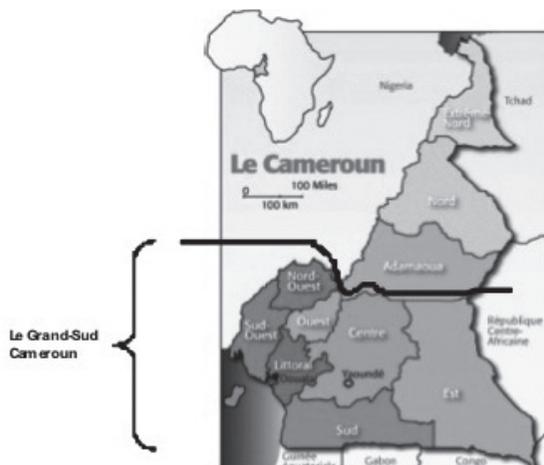
comme objectif l'émancipation des populations dominées. Cette émancipation est obtenue grâce au renforcement de leurs compétences et de leurs capacités de négociation avec les partenaires de la filière (Dulcire, 2012) et avec les pouvoirs en place (McKernan, 1988; Freire, 1969; Fals-Borda et Rahman, 1991).

Si de nombreux auteurs ont bien décrit les différentes étapes de la RAP et la diversité des produits que l'on pouvait en attendre (Goyette et Lessard-Hébert, 1987; Liu, 1997; Selener, 1997), beaucoup d'entre eux soulignent les difficultés méthodologiques liées à l'évaluation *ex post* de ce type de démarches de recherche (Barlet, 2006; Temple, Casablanca et Kwa, 2010). Quelques travaux ont cependant proposé des grilles d'évaluation (Barbier et Soulard, 2011; ENTI, 2007; Hocdé *et al.*, 2009; Soulard *et al.*, 2009), et il nous a semblé intéressant de pouvoir mobiliser certains de ces travaux et nos propres observations de terrain pour proposer une grille d'analyse permettant à la fois d'évaluer les performances de ce type de démarches et d'identifier leurs principaux déterminants.

Nous utiliserons cette grille d'analyse pour évaluer le programme de « Renforcement des partenariats dans la recherche agricole au Cameroun » (REPARAC). Ce programme a sélectionné et financé la mise en œuvre collective de 12 projets de recherche-action en partenariat (PRAP). Ces 12 collectifs de RAP ont rassemblé chacun une vingtaine d'acteurs de deux types différents. Le premier type regroupe les agents issus des institutions publiques de recherche, de développement et d'enseignement et des organisations non gouvernementales (ONG). Nous appellerons ce premier type d'acteurs les « chercheurs ». Le second type regroupe les représentants des organisations professionnelles agricoles (OPA) des zones rurales du Grand-Sud Cameroun (figure 1). Ces collectifs RAP ont œuvré de 2005 à 2009 à résoudre des problèmes techniques, économiques ou organisationnels des exploitations familiales agricoles.

Notre question est la suivante : quelles sont les performances et les limites de ces démarches de RAP dans les conditions de la recherche agricole des pays du Sud? Notre première hypothèse est que les rapports entre groupes sociaux, ici celui des agriculteurs et celui des chercheurs, ne sauraient être radicalement et rapidement modifiés par des méthodes de recherche, aussi émancipatrices soient-elles. Notre deuxième hypothèse est que les exigences des différentes étapes du processus de RAP en limitent les performances.

Figure 1 : Localisation et limites du Grand-Sud Cameroun



MISE AU POINT D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION DE LA RAP

Les sources d'information utilisées pour préciser les caractéristiques et le fonctionnement des instances de gouvernance du programme REPARAC et des PRAP sont les suivantes : les comptes rendus des comités de pilotage et d'évaluation et de suivi du programme REPARAC, les comptes rendus des réunions d'animation scientifique réunissant la coordination de ce programme et les membres des PRAP, et les rapports d'activités des PRAP. Ces informations ont été complétées par celles que nous avons obtenues lors des échanges en salle ou sur le terrain avec les différents acteurs engagés dans le dispositif de gouvernance de ce programme et dans les 12 PRAP.

Elles vont nous permettre d'analyser tout d'abord le positionnement des différents acteurs engagés dans les différentes instances de gouvernance du programme REPARAC et de gestion des 12 PRAP.

Elles nous permettront également d'analyser les caractéristiques et les performances des 12 PRAP. La grille d'analyse que nous proposons ici s'inspire du cadre général de l'évaluation de projets (Douthwaite *et al.*, 2003; OECD, 2010). Ce cadre général propose à la fois de préciser les caractéristiques des projets et de baser l'évaluation de leurs performances sur l'analyse de leurs résultats, de leurs effets et de leurs impacts (tableau 1).

Les caractéristiques des PRAP sont décrites suivant trois critères, dont les deux premiers (« portage » et « fonctionnement ») sont inspirés des travaux de Soulard *et al.* (2009) et le troisième (« activités ») est issu des

observations des auteurs. Le premier décrit la composition des collectifs des PRAP. Le second précise la qualité des échanges et des collaborations entre les différents membres de ces collectifs PRAP. Le critère « activités » précise la richesse et la pertinence des activités développées par ces collectifs.

Les performances des PRAP sont décrites suivant trois autres critères issus des travaux d'Hocdé *et al.* (2009) : résultats = production de nouvelles connaissances; effets = renforcement des compétences des acteurs; impacts = développement d'innovations techniques économiques ou organisationnelles.

Le niveau atteint par chaque PRAP pour chacun de ces six critères a été noté de 0 à 3 (Soulard *et al.*, 2009). Chaque note correspond à une modalité pour chacun des six critères, et est détaillée dans le tableau 1. Les notes sont issues de la catégorisation des différentes situations observées dans les 12 PRAP à travers les documents d'information déjà cités et les observations de terrain.

Le niveau de la note a été défini par rapport à l'objectif de la RAP, qui est de créer des collectifs multiacteurs capables de travailler ensemble à la résolution de problèmes complexes. Par exemple, pour le critère « portage », plus la diversité de ces collectifs est importante et plus la note obtenue par le PRAP est élevée.

Cette grille de notation a été appliquée à chacun des PRAP et les résultats obtenus ont été représentés, comme le proposent Soulard *et al.* (2009), à l'aide d'un graphique multiaxes (figure 2). Ces graphiques à six branches permettent de représenter les notes de 0 à 3 obtenues par chacun des PRAP pour les six critères déjà mentionnés. Ces notes permettent de qualifier le déroulement des principales étapes de la RAP par les différents PRAP, et les performances de ces derniers. Le niveau des notes obtenues pour les six critères par les 12 PRAP a permis de les regrouper en trois grands types. Pour chacun de ces trois types, nous avons calculé, pour les six critères, la note moyenne obtenue par les PRAP d'un même type. Ce sont ces trois graphiques multiaxes par type qui sont présentés à la figure 2.

Tableau 1 :

Grille d'analyse des caractéristiques et performances des 12 projets de recherche-action en partenariat (PRAP)

CRITÈRES	NOTES			
	0	1	2	3
PORTAGE	Un seul chercheur	Des chercheurs de disciplines et/ou d'institutions différentes et complémentaires	Des chercheurs + des représentants des OPA (chercheurs en position dominante)	Des chercheurs + des représentants des OPA (bon équilibre entre chercheurs et OPA)
FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Règles de fonctionnement floues; - Mauvaise circulation et capitalisation de l'information; - Tensions importantes 	Règles de fonctionnement minimales établies et respectées, mais « chacun travaille dans son coin »	Émergence de quelques synergies et collaborations entre quelques individus du collectif	Bonne cohésion du collectif et bonne valorisation des compétences et avis des divers acteurs du collectif
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostics de situation; - Enquêtes - Tests et essais en milieu réel ou semi-contrôlé menés de façon « chercheurs centrés »; 	<ul style="list-style-type: none"> - Idem note 0 + activités menées en partenariat avec les agriculteurs; - Définition d'une question commune et des types de dispositifs de terrain à mettre en place pour la traiter 	Idem note 1 + organisation de formations et développement de réseaux d'échanges pour le renforcement des compétences et des pouvoirs des agriculteurs	Idem note 2 + mise en place des infrastructures matérielles, des organes de gestion et des liens commerciaux nécessaires pour le développement des innovations

CRITÈRES	NOTES			
	0	1	2	3
RÉSULTATS : NOUVELLES CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> - Production de nouvelles connaissances scientifiques essentiellement académiques; - Résultats répondant peu à des enjeux de développement 	Production de nouvelles connaissances adaptées aux attentes et aux contraintes des agriculteurs, mais diffusion limitée aux seuls membres des collectifs des PRAP	Diffusion des nouvelles connaissances à l'ensemble des agriculteurs de la zone d'action du PRAP	Appropriation des nouvelles connaissances par les services publics ou privés de conseil agricole et par un nombre important d'utilisateurs finaux, y compris en dehors de la zone d'action du PRAP
EFFETS : RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ET POSTURES DES ACTEURS	Pas ou peu d'incidence	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des compétences et des capacités des individus membres des collectifs; - Apprentissage de l'écoute de l'autre et du travail en équipe 	Renforcement ponctuel des coordinations et des synergies entre les différentes institutions (OPA, centres de recherche, services techniques, etc.)	Mise en place de nouvelles pratiques durables de collaboration interdisciplinaires et interinstitutionnelles (OPA, centres de recherche, services techniques, etc.)

CRITÈRES	NOTES			
	0	1	2	3
IMPACTS : DÉVELOPPE- MENT D'INNO- VATIONS	Pas d'impact	Impact moyen sur quelques agriculteurs	Impact positif sur les dynamiques d'innovation de plusieurs agriculteurs et de quelques OPA (effet limité à la zone d'action du PRAP)	Impact positif et durable sur les dynamiques d'innovation d'un nombre important d'agriculteurs et d'OPA (effet au-delà de la zone d'action du PRAP)

RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Les résultats et discussions portent d'abord sur les rôles et les responsabilités des divers acteurs engagés dans la gouvernance du programme REPARAC et des PRAP, puis sur les caractéristiques et les performances des PRAP, et enfin sur les exigences de la RAP elle-même.

DE FORTES ASYMÉTRIES ENTRE LES ACTEURS

En ce qui concerne le programme REPARAC

Ce programme a été instauré sous la responsabilité du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MINRESI), soutenu financièrement par la coopération française et logé au sein de l'Institut de la recherche agricole pour le développement camerounais (IRAD). Le dispositif de gouvernance de ce programme était composé d'un comité de pilotage (CP) et d'un comité d'évaluation et de suivi (CES). La volonté d'ouverture de ces institutions publiques a conduit à ce que le CP et le CES intègrent également des représentants des organisations professionnelles agricoles (OPA). Cependant, tant pour le CP que pour le CES, les agents des institutions publiques occupaient les principaux postes de responsabilité et étaient numériquement majoritaires. Ainsi, 17 membres du CES sur 21 étaient des agents des instituts de recherche.

Au Cameroun, comme dans de nombreux pays en développement, l'État et les bailleurs de fonds internationaux disposent de capitaux humains, institutionnels et financiers qui, souvent, prennent de fait le pouvoir sur les OPA. Cette asymétrie effective conduit à ce que l'initiative, le financement et la responsabilité des dispositifs de gouvernance de ce type de programmes soient assurés par des institutions publiques. L'expérience du programme REPARAC montre que les asymétries entre les institutions publiques et les OPA demeurent même si les membres des instances de gouvernance restent vigilants pour éviter que les « logiques des appareils institutionnels » et la « force des relations préexistantes » prennent le pas sur les volontés d'ouverture et de partage du pouvoir et des ressources.

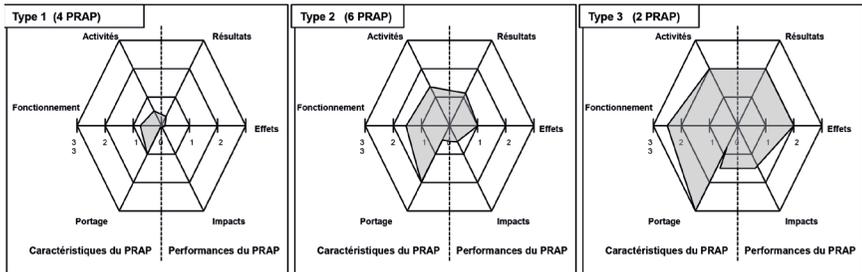
En ce qui concerne les 12 PRAP

Les initiateurs et chefs de file de ces 12 collectifs étaient pour 10 d'entre eux des représentants des institutions publiques (huit chercheurs, un enseignant-chercheur, un cadre du ministère de l'Agriculture et du Développement rural) et pour deux d'entre eux des cadres d'ONG de la capitale ayant une certaine expérience dans le montage et la gestion de projets. Aucun des 12 PRAP n'a été mis en œuvre ou piloté par un représentant des OPA. De même, les gestionnaires financiers des 12 PRAP étaient tous des chercheurs de l'IRAD, du fait des procédures comptables retenues par le programme REPARAC. Ainsi, malgré un important effort d'information fait par ce programme auprès des OPA, la nécessité de rédiger et de défendre un document de projet pour pouvoir prétendre aux financements du programme n'a pas rendu l'exercice accessible aux OPA. La plupart de leurs représentants se sont sentis peu légitimes au vu du caractère académique du document de projet demandé, du niveau de langage utilisé dans les réunions, et des procédures administratives de collecte et de sélection des projets. Ces réalités conduiront à la constitution de collectifs « chercheurs centrés ».

CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES DES TROIS TYPES DE PRAP

La figure 2 présente les graphiques multiaxes des trois types de PRAP. Plus la surface est grise dans ces graphiques est importante, plus les notes obtenues sont élevées. Chaque spirale commence par le critère « portage » et se lit dans le sens des aiguilles d'une montre.

Figure 2 :
Graphiques multiaxes des trois types de PRAP



Une première difficulté : construire un collectif compétent et fonctionnel

- Le graphique décrivant les quatre PRAP appartenant au premier type (figure 2, type 1) montre qu'ils ont rencontré des difficultés dès le début du processus de RAP, pour construire et faire fonctionner leur collectif :
- Des animateurs parfois insuffisamment engagés et manquant de compétences et d'expérience en matière d'organisation et d'animation de collectifs multiacteurs ne fonctionnant pas selon les logiques hiérarchiques habituelles.
- Une difficulté pour certains chercheurs à s'ouvrir aux points de vue des agriculteurs, et à les accepter comme des partenaires. Une difficulté pour certains agriculteurs ou organisations paysannes à aller plus loin que la simple expression de leur « cahier de doléances ».
- Une difficulté à définir et à respecter les règles de décision collectives, de gestion des fonds et d'organisation du travail.

Une exigence difficile à remplir : aller plus loin que la simple production de connaissances et le renforcement des compétences des acteurs

Une fois que le collectif est construit et qu'il fonctionne correctement, les performances du collectif de RAP sont en grande partie tributaires des activités qu'il parvient à développer.

La moitié des collectifs (figure 2, type 2, 6 PRAP) ont réussi, après un temps d'apprentissage, à mettre en place des règles de fonctionnement opérationnelles, qui leur ont permis de développer différentes activités : réunions de concertation entre chercheurs et agriculteurs, réalisation de diagnostics des réalités locales (enquêtes, suivis de cultures, etc.). Ces échanges et apports de connaissances leur ont permis de préciser les questions communes à traiter.

Ils ont ensuite défini conjointement les dispositifs de terrain à mettre en place pour tester la validité et l'opérationnalité de différentes pistes de solution (tests, essais, parcelles de démonstration, ateliers de formation des producteurs, etc.). La mise en œuvre concrète de ces dispositifs de terrain a représenté une part importante des activités conduites par ces six collectifs. Ces derniers ont donc produit de nouvelles connaissances sur les processus biophysiques et sur les réalités agricoles et socioéconomiques de leurs zones d'études (note de « 1 » sur l'axe « résultats »).

La collaboration régulière et étroite au sein de collectifs multiacteurs a aidé les chercheurs à développer leurs capacités d'écoute et de dialogue avec des chercheurs d'autres disciplines, et avec les agriculteurs. Cette collaboration a également renseigné les chercheurs sur les contraintes, les logiques, les savoir-faire et les connaissances des agriculteurs. Cela a conforté certains chercheurs dans leur désir de développer des démarches partenariales. Cela a également amené certains chercheurs, plutôt réticents aux démarches participatives au départ, à réviser leurs critères de jugement et leurs postures et pratiques de recherche.

Pour les producteurs, ce renforcement a d'abord porté sur leurs capacités de production, de transformation ou de commercialisation des denrées agricoles, mais aussi sur leurs compétences de gestion et d'animation de leurs organisations. Les formations, en salle ou sur le terrain, se sont en partie appuyées sur les « découvertes » qu'ils faisaient à travers les études et les actions qu'ils menaient avec les chercheurs. Les agriculteurs ont également touché du doigt le fait que les chercheurs « étaient des hommes comme les autres », avec qui il était possible d'échanger, voire de négocier. Certains agriculteurs ou OPA se sont ainsi progressivement affirmés au sein de collectifs créés à l'initiative des chercheurs. Cette affirmation progressive a d'ailleurs dans certains cas conduit à des tensions avec les chercheurs. Ces tensions portaient en particulier sur la répartition des ressources financières entre les activités de recherche et les dépenses d'équipement. Elles ont été bien résumées par une maraîchère lors d'une rencontre entre chercheurs et agriculteurs : « *pour améliorer notre production de contre-saison, il faut nous acheter des motopompes, et pas faire encore des enquêtes et des parcelles d'essais!* ». Le fait qu'elle ait dit « *il faut nous acheter des motopompes* »,

plutôt que « *il nous faut acheter des motopompes* », est révélateur de la perception qu'avaient généralement les agriculteurs de leur position dans la plupart de ces collectifs de recherche-action en partenariat.

Pour ces six PRAP, les effets positifs sur les compétences, les postures et le positionnement des acteurs ont été réels. Cependant, leurs impacts sur le développement d'innovations techniques, économiques ou organisationnelles par les agriculteurs sont restés très limités. Ces limites tiennent, suivant les PRAP, à l'une ou aux deux raisons suivantes :

- certaines des innovations testées dans des conditions paysannes n'ont pas conduit à des gains de rendement, de marge nette ou de productivité du travail suffisamment attractifs aux yeux des producteurs.
- ces six PRAP n'ont pas eu le temps ni les moyens matériels et humains de prolonger leurs efforts de mise au point des innovations par la mise en place des conditions matérielles, organisationnelles et économiques indispensables au développement concret de ces innovations dans le milieu agricole.

L'expérience de ces six PRAP montre que la production de connaissances nouvelles et le renforcement des capacités des acteurs ne suffisent pas à obtenir un développement notable des innovations techniques, économiques et organisationnelles. Les collectifs doivent aussi disposer de compétences, de ressources matérielles et de temps pour pouvoir développer concrètement leurs innovations.

Le temps : condition essentielle de la performance

Le troisième type de PRAP (figure 2, type 3) montre une aire grise plus importante. Elle témoigne des meilleures performances de ces deux PRAP. Ceci tient à plusieurs raisons.

La première est liée au fait que les groupes de chercheurs et les organisations d'agriculteurs engagés étaient issus de collectifs anciens ayant déjà expérimenté le travail en équipe et ayant déjà construit des relations de confiance et des règles de fonctionnement leur permettant d'avancer plus vite.

La seconde raison est liée à la qualité de leur animation. Elle a permis une bonne circulation de l'information, une forte présence des chercheurs sur le terrain, où ils ont pu interagir régulièrement avec les agriculteurs, et l'expression et la résolution des principaux conflits ou tensions.

Enfin, ces deux PRAP avaient bénéficié de financements antérieurs à ceux du programme REPARAC. Ceci leur a permis d'amorcer leurs travaux entre deux et quatre ans avant les autres PRAP. Ils ont ainsi pu consacrer plus de temps et de moyens que les 10 autres PRAP à l'identification et à la mise au point d'innovations pertinentes, et à l'appui à la structuration et au fonctionnement des OPA intéressées par le développement et la diffusion de ces innovations.

Grâce à leurs actions, ces deux PRAP ont contribué au développement d'innovations techniques, économiques et organisationnelles chez certains des agriculteurs et des OPA de leur zone d'intervention.

Ils soulignent l'importance du facteur temps dans le développement des performances de ce type de démarche partenariale. On retrouve là une observation souvent faite par les praticiens de ces démarches (Gray, 2004).

La RAP : une course de fond semée d'embûches

L'analyse de l'expérience des PRAP montre que la mise en œuvre d'une démarche de RAP est comme une longue course à obstacles, aux exigences nombreuses. Le manquement à une seule d'entre elles peut compromettre le bon déroulement du processus et donc l'obtention de résultats, d'effets et d'impacts probants. La dégradation des notes pour chacun des six critères – ou étapes – du processus se répercute souvent sur les performances de l'étape suivante. C'est pour cette raison que, même si le critère « portage » présente une note de « 2 », on peut *in fine* obtenir des impacts inférieurs à « 1 ». Cette logique procédurale explique que les profils des graphiques multiaxes décrivant les performances des collectifs RAP apparaissent généralement sous la forme d'une spirale (figure 2).

CONCLUSION : LA RAP, UNE DÉMARCHE QUI SE CONSTRUIT SUR LA DURÉE

Cette étude montre que le contexte institutionnel du lancement et du fonctionnement du programme REPARAC a conduit à ce que les représentants des institutions publiques et des chercheurs assument la grande majorité des postes de responsabilité des dispositifs de gouvernance du programme et des PRAP. La volonté de promotion des démarches participatives ne suffit donc pas à réduire radicalement et rapidement les asymétries entre chercheurs et agriculteurs. Cependant, elle montre également que ces PRAP ont permis quatre années d'échanges, de collaborations, de négociations, et parfois d'affrontements, entre les chercheurs et les représentants des OPA.

Ces apprentissages communs ont permis d'améliorer leurs capacités d'écoute et de compréhension mutuelle pour qu'ils puissent mieux travailler et décider ensemble. Bien que des progrès aient été accomplis, l'expérience du programme REPARAC rappelle que le partenariat ne se décrète pas, mais qu'il se construit sur la durée.

Les démarches de RAP sont des processus complexes qui présentent de nombreuses exigences à chacune des étapes de leur mise en œuvre. La grille d'analyse que nous proposons permet d'en évaluer les performances et d'en identifier les déterminants. Nous avons ainsi mis en évidence les différents écueils qui ont limité les performances des 12 PRAP : des carences sur le plan de l'animation du collectif et de l'engagement de ses membres; des difficultés à définir et à respecter les règles communes de fonctionnement; des innovations peu rentables; ou une impossibilité à créer les conditions économiques et organisationnelles indispensables à leur développement. Ces observations ne disqualifient pas ces démarches, elles soulignent qu'il faut y être particulièrement attentif si l'on veut que la recherche participative améliore progressivement ses performances pour la recherche et le développement agricole des pays du Sud.

Nous concluons par la déclaration d'un représentant d'une organisation d'agriculteurs lors de l'atelier final du programme REPARAC en juin 2009 :

Ce que nous voulons, c'est que les relations entre les chercheurs et nous ne soient pas laissées au hasard. Ce qu'il faut aussi, c'est que nous puissions travailler ensemble... Pas seulement, comme d'habitude, pendant un an ou deux et puis après vous disparaissent!... Non!... Si on veut des résultats, il faut qu'on travaille ensemble pendant 10 à 20 ans!

Mieux structurer les relations entre le monde professionnel agricole et les institutions publiques, et inscrire ce partenariat dans la durée... voilà des objectifs stimulants pour les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTIERI, M. et V. M. TOLEDO (2011). « The Agroecological Revolution of Latin America : Rescuing Nature, Securing Food Sovereignty and Empowering Peasants », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 38, n° 3, 587-612.
- ANANDAJAYASEKERAM, P., PUSKUR, R., SINDU, W., et D. HOEKSTRA (2008). *Concepts and Practices in Agricultural Extension in Developing Countries : A Source Book*, Washington/Nairobi, International Food Policy Research Institute (IFPRI)/International Livestock Research (ILRI). En ligne, <http://www.cida-ecco.org/IPMS/IPMS_SourceBook/IPMS_SourceBook.pdf>, consulté le 23 février 2013.

- ASHBY, J. et L. SPERLING (1995). « Institutionalizing Participatory, Client-Driven Research and Technology Development in Agriculture », *Development and Change*, vol. 26, n° 4, 753-770.
- BARBIER, M. et C. SOULARD (2011). *Mission part'dev. Évaluation des dynamiques partenariales au SAD. Rapport final*, Montpellier, Institut national pour la recherche agronomique/Sciences pour l'action et le développement (INRA/SAD).
- BARLET, B. (2006). *La recherche-action : une synthèse bibliographique*, Montpellier, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) TERA.
- BIRNER, R., DAVIS, K., PENDER, J., NKONYA, E., ANANDAJAYASEKERAM, P., EKBOIR, J., MBABU, A., SPIELMAN, D., HORNA, D., BENIN, S. et M. COHEN (2009). « From "Best Practice" to "Best Fit". A Framework for Analyzing Pluralistic Agricultural Advisory Services Worldwide », *Journal of Agricultural Education and Extension*, vol. 15, n° 4, 341-355.
- BRYCESON, D., MANICOM, L. et Y. KASSAM (1982). « The Methodology of Participatory Research Approach », dans Y. KASSAM et K. MUSTAFA (dir.), *Participatory Research : An Emerging Alternative Methodology in Social Science Research*, New Delhi, Society for Participatory Research in Asia, 67-83.
- CASABIANCA, F. et A. ALBALADEJO (1997). « Des multiples légitimités de la recherche-action », *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, n° 30, 11-20.
- CHAMBERS, R. (1992). *Rural Appraisal : Rapid, Relaxed, and Participatory*, Discussion Paper 311, Sussex, Institute of Development Studies.
- COLMENARES, A. M. (2012). « Investigación-acción *participativa* : una metodología integradora del conocimiento y la acción », *Voces y Silencios. Revista Latinoamericana de Educación*, vol. 3, n° 1, 102-115.
- DARRÉ, J.-P. (1999). *La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence*, Paris, Maison des sciences de l'homme/Institut national pour la recherche agronomique (INRA).
- DAVIS, K. (2008). « Extension in Sub-Saharan Africa : Overview and Assessment of Past and Current Models and Future Prospects », *Journal of Agricultural Education and Extension*, vol. 1, n° 3, 15-28.
- DOUTHWAITE, B., KUBY, T., VAN DE FLIERT, E. et S. SCHULZ (2003). « Impact Pathway Evaluation : an Approach for Achieving and Attributing Impact in Complex Systems », *Agricultural Systems*, vol. 78, n° 2, 243-265.
- DULCIRE, M. (2012). « The Organisation of Farmers As an Emancipatory Factor : The Setting Up of a Supply Chain of Cocoa in São Tomé », *The Journal of Rural and Community Development*, vol. 7, n° 2, 131-141.
- ENTI – EUROPEAN NETWORK OF TERRITORIAL INTELLIGENCE (2007). « Évaluation de la qualité de la recherche-action », dans *Coordination Action of the European Network of the Territorial Intelligence*. En ligne, <<http://www.intelligence->

- territoriale.eu/index.php/fre/Outils-et-liens/Outils-pour-l-Intelligence-Territoriale/Evaluation-de-la-qualit%C3%A9-de-la-recherche-action>, consulté le 18 janvier 2013.
- FALS-BORDA, O. et M. A. RAHMAN (1991). *Action and Knowledge : Breaking the Monopoly with Participatory Action Research*, New York, The Apex Press.
- FARRINGTON, J. et A. MARTIN (1988). *Farmer Participation in Agricultural Research : A Review of Concepts and Practices* London, Overseas Development Institute
- FAURE, G., GASSELIN, P., TRIOMPHE, B., TEMPLE, L. et H. HOCDÉ (2010). *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*, Wageningen/Versailles/Gembloux, Centre technique de la coopération agricole et rurale (CTA)/Éditions QUAE/Presses agronomiques de Gembloux.
- FREIRE, P. (1969). *Pédagogie des opprimés*, Paris, La Découverte.
- HOCDÉ, H., TRIOMPHE, B., FAURE, G. et M. DULCIRE (2009). « From Participation to Partnership, a Different Way for Researchers to Accompany Innovations Processes : Challenges and Difficulties », dans P. SANGINGA, A. WATERS-BAYER, S. KAARIA, J. NJUKI et C. WETTASINHA (dir.), *Innovation Africa : Enriching farmers' livelihoods*, London, Earthscan Publications, 135-150.
- HOFFMANN, V., KIRSTEN, P. et C. ANJA (2007). « Farmers and Researchers : How Can Collaborative Advantages Be Created in Participatory Research and Technology Development? », *Agriculture and Human Values*, vol. 24, n° 3, 355-368.
- JOUVE, P. et M. R. MERCOIRET (1987). « La recherche-développement : une démarche pour mettre les recherches sur les systèmes de production au service du développement rural », *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 16, 8-15.
- GÉLINEAU L., DUFOUR E., et M. BÉLISLE (2012) : Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs. *Recherches qualitatives*, hors-série, n°13, 35-54.
- GOYETTE, G. et M. LESSARD-HÉBERT (1987). *La recherche-action. Ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- GRAY, D. E. (2004). *Doing Research in the Real World*, London, Sage.
- LAVIGNE DELVILLE, P., SELLAMNA, N.-E. et M. MATHIEU (dir.) (2000). *Les enquêtes participatives en débat : ambition, pratiques et enjeux*, Paris, Éditions GREP/Karthala/ICRA.
- LIU, M. (1997). *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Paris, L'Harmattan.
- MCKERNAN, J. (1988). « The Countenance of Curriculum Action Research : Traditional, Collaborative and Emancipatory-Critical Conceptions », *Journal of Curriculum and Supervision*, vol. 3, n° 3, 173-200.
- MERRIL-SANDS, D. et M. H. COLLION (1993). « Making the Farmers Voice Count : Issues and Opportunities for Promoting Farmer-Responsive Research », *Journal for Farming System Research-Extension*, vol. 4, n° 1, 139-161.
- OECD – ORGANISATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT (2010). « Glossary of Key Terms in Evaluation and Results Based Management », dans *OECD : Development Assistance Committee*. En ligne, <<http://www.oecd.org/dataoecd/29/21/2754804.pdf>>, consulté le 23 février 2013.

- PONNIAH A., PUSKUR R., WORKNEH S. et D. HOEKSTRA (2008). Concepts and practices in agricultural extension in developing countries: A source book. IFPRI, Washington, DC, USA, and ILRI, Nairobi, Kenya.
- SCOONES, I., THOMPSON, J. et R. CHAMBERS (1994). *Beyond Farmers First : Rural People's Knowledge, Agricultural Research and Extension Practice*, London, Intermediate Technologie Publications.
- SELENER, J. D. (1997). *Participatory Action Research and Social Change*, New York, Cornell University.
- SELLAMNA, N.-E. (2010). « La recherche-action des origines à nos jours », dans G. FAURE, P. GASSELIN, B. TRIOMPHE, L. TEMPLE et H. HOCDE (dir.), *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*, Wageningen/Versailles/Gembloux, Centre technique de la coopération agricole et rurale (CTA)/Éditions QUAE/Presses agronomiques de Gembloux, 23-29.
- SOULARD, C. T., BROSSIER, J., BRUÈRE, C., D'IRIBARNE, A. et B. THUMEREL (2009). « L'évaluation des performances d'un dispositif de recherche en partenariat. Le programme pour et sur le développement régional en Bourgogne », dans P. BÉGUIN et M. CERF (dir.), *Dynamiques des savoirs, dynamiques des changements*, Toulouse, Éditions OCTARES, 247-264.
- TEMPLE, L., CASABLANCA, F. et M. KWA (2010). « Le suivi évaluation », dans G. FAURE, P. GASSELIN, B. TRIOMPHE, L. TEMPLE et H. HOCDE (dir.), *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*, Wageningen/Versailles/Gembloux, Centre technique de la coopération agricole et rurale (CTA)/Éditions QUAE/Presses agronomiques de Gembloux, 169-177.
- TOURTE, R. (1983). « Le GERDAT et la recherche-développement ou les voies et pratiques qui ont conduit le GERDAT à la recherche-développement », *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 1, 21-24.